



PROJET SOCIAL 2023 - 2026



AVEC



Présentation de la structure et du territoire d'intervention

Créée en février 2012, l'association **SOLAD** (*Solidaires pour une Accorderie dans le Diois*) a pour but l'animation d'une Accorderie en milieu rural.

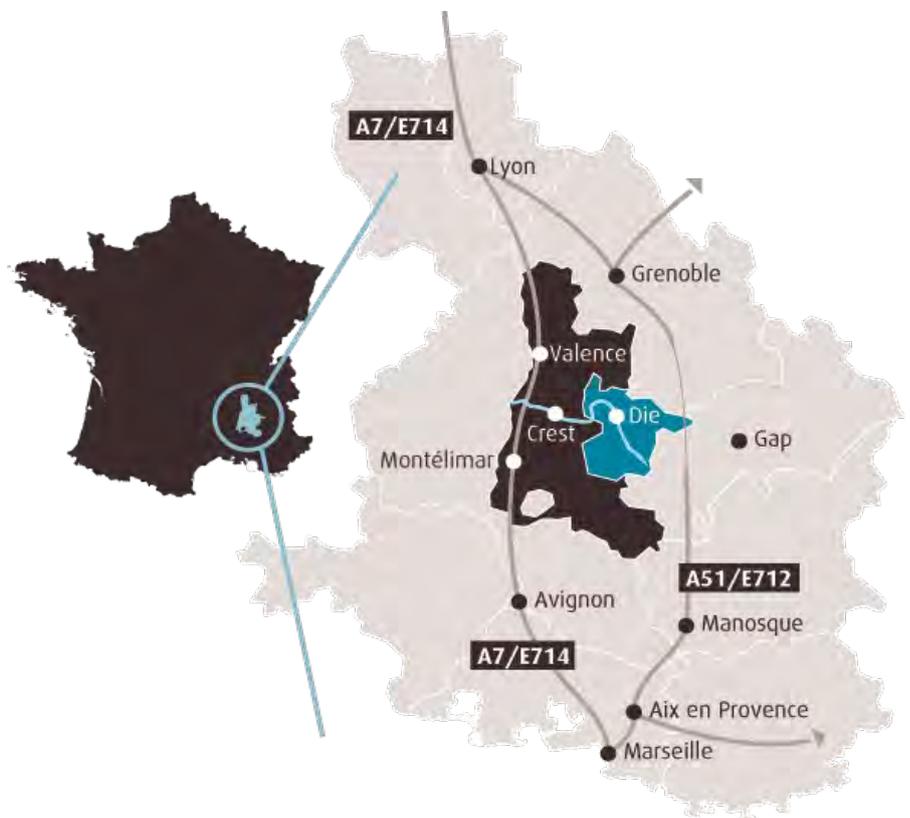
L'association **SOLAD**, c'est un groupe d'habitants du Diois qui ne veulent pas baisser les bras face au contexte de précarité et d'individualisme et veulent promouvoir une autre économie plus solidaire et ouverte à tous !

Territoire rural et excentré de plus de 12 000 habitants, le Diois et sa population a appris depuis longtemps la valeur de l'échange et de l'entraide. Un grand nombre d'associations témoigne d'une richesse humaine et d'une capacité à créer d'autres réponses aux problèmes générés par la désertification et le manque d'emplois. L'Accorderie y intervient sur l'ensemble du territoire et même au-delà avec son groupe local de Saillans (Vallée de la Drôme)

Diverses initiatives dans le champ de l'économie sociale et solidaire contribuent à dynamiser le pays, des pratiques de solidarités actives, tant au niveau individuel que collectif, sont inscrites dans la culture locale... et depuis 10 ans l'Accorderie du Pays Diois y contribue largement.

En 2022 l'Accorderie c'est plus de 900 personnes adhérentes et + de 6 500h échangées chaque année.

Cette année c'est avec 2 autres EVS, les Lucioles (Lus-la-croix-haute) et Valdequint (Vallée de Quint) ainsi qu'avec le centre social intercommunal et associatif Espace Social et Culturel Du Diois (ESCDD) que l'Accorderie s'est lancée dans son deuxième renouvellement de projet social.



Sommaire

Présentation de la structure et du territoire d'intervention.....	2
La Démarche Commune.....	5
Les enjeux du diagnostic partagé.....	6
Les constats partagés après une année de travail en commun.....	6
Quelle gouvernance pour cette démarche commune ?.....	7
Nos axes communs pour ce projet social 2023-2026 : la coopération des EVS.....	7
Evaluation du projet social 2019-2022.....	9
Axe 1. Favoriser le lien social et lutter contre toutes les précarités.....	10
Axe 2. Accompagner la participation de chacun à la vie de l'association.....	11
Axe 3. Poursuivre la recherche et intensifier les partenariats locaux.....	12
Axe 4. Lutter contre l'isolement social lié aux réalités géographiques du territoire.....	13
Axe 5. L'expérimentation et la concrétisation d'une nouvelle forme de gouvernance.....	14
Axe 6. L'application d'un nouveau profil de poste.....	15
et de nouvelles tâches pour la salariée.....	15
Axes 2023-2026.....	16
Axe 1. Favoriser le lien social et lutter contre les précarités.....	16
Axe 2. Lutter contre l'isolement social lié aux réalités géographiques du territoire tous âges confondus.....	16
Axe 3. Développer le Pouvoir d'agir des adhérent.e.s.....	16
La mission « Accueil » à l'Accorderie du Pays Diois.....	18
Organisation de la fonction d'accueil et d'écoute.....	18
A Die.....	18
Hors les murs - les autres lieux :.....	21
Mobiliser les habitants et partenaires.....	22
Une attention particulière aux publics en difficultés.....	22
La nouvelle gouvernance.....	23
Comment l'organisation de l'Accorderie et ses outils lui permettent-ils une participation des adhérents ?..	23
Focus sur le diagnostic partagé.....	26



LA DÉMARCHE COMMUNE

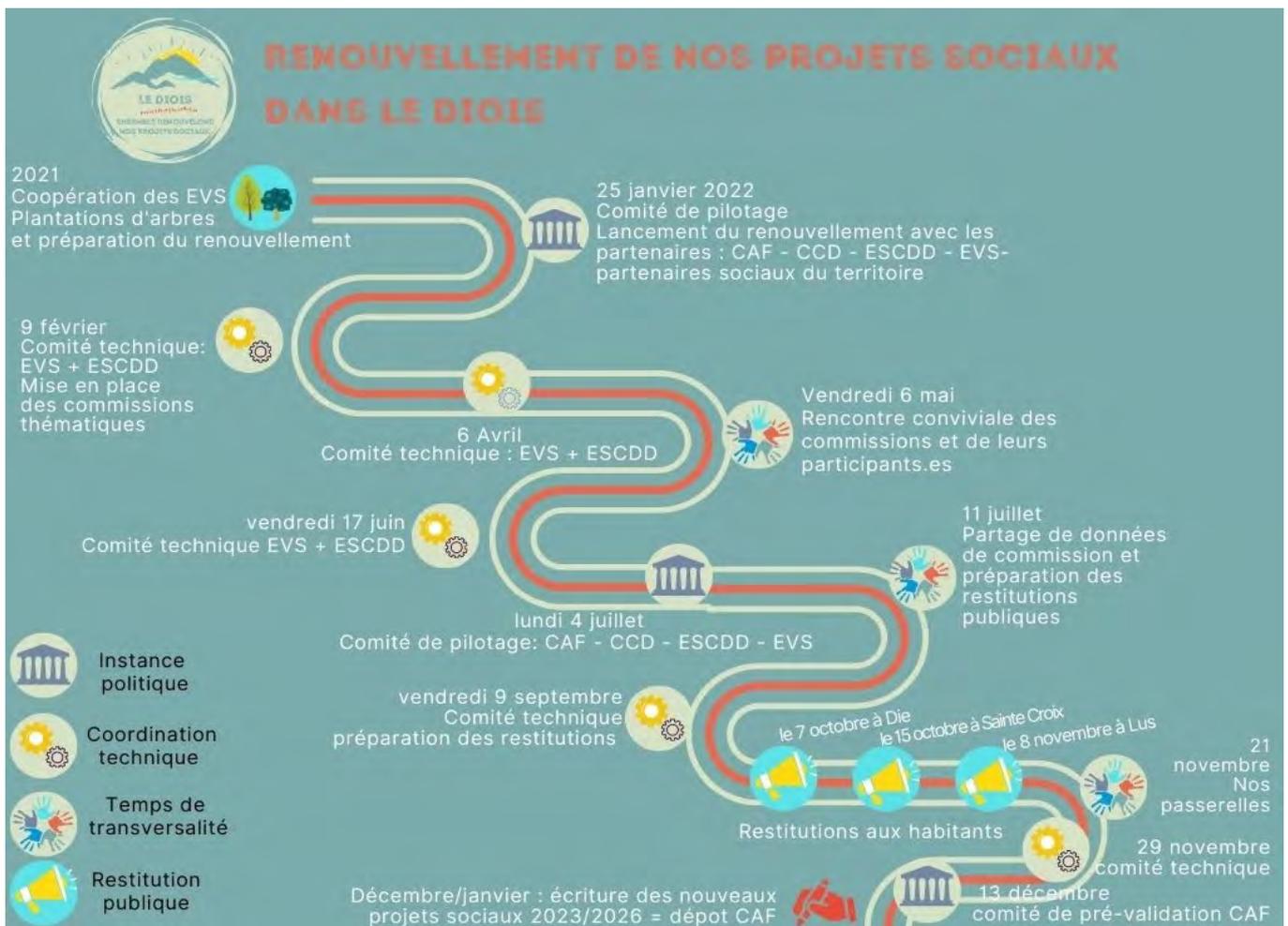


La Démarche Commune

Renouveler son projet social, oui mais pourquoi faire ?

Étape obligatoire pour le renouvellement des agréments « Espace de Vie Sociale » et « Centre Social » octroyés par la Caisse d'Allocations Familiales, étape nécessaire pour re-questionner les priorités des associations, étape indispensable et enthousiasmante pour renforcer le lien avec le territoire et ses habitants - et en interne entre les salariés et les bénévoles - renouveler son projet social c'est tout cela et c'est encore plus conjugué au pluriel en cette année 2022. Un pluriel composé d'une grande partie des Espace de Vie Sociale du Diois : Valdequint bien sur, mais également L'Accorderie du Pays Diois, Les Lucioles (Lus) et du centre social intercommunal et associatif qu'est l'Espace Social et Culturel Du Diois (ESCDD).

Ce renouvellement n'a pas été seulement la somme de notre mobilisation collective mais également une intégration du travail des 2 nouveaux EVS du territoire « le TIS, Vallée de la Roanne » et « l'EVS 101.7 » du Haut Diois qui sont nés ces deux dernières années.



*Une démarche collective pour un diagnostic de territoire partagé suite logique
d'un travail en commun qui se renforce.*

Les enjeux du diagnostic partagé

- Réaliser un **diagnostic complémentaire** des études déjà en cours
- Articuler les **besoins communs et les singularités** dans les bassins de vie
- Élaborer une **méthodologie commune**
- Prendre en compte la **diversité des profils d'habitants**
- Mobiliser et faire participer les **partenaires locaux** dans le diagnostic
- Donner de la **visibilité** à nos structures
- Développer nos **vies associatives**

... En résumé arriver à réaliser un diagnostic social partagé qui donne du sens pour une lecture des enjeux associant les partenaires locaux, une communication commune vers les habitants, le renforcement de l'inter-connaissance entre nos structures et un travail commun pour réfléchir aux perspectives d'actions communes.

Pour faire « vivre la coopération » et « construire cette vision commune » nous avons ainsi réalisé **3 rencontres** inter-commissions sur l'année :

Le 6 mai à l'ESCDD, **le 11 juillet** à Valdequint, **le 21 novembre** à l'Accorderie véritables points d'étapes dans la réalisation de nos renouvellements.

Les constats partagés après une année de travail en commun

- Une volonté commune d'**aller vers les publics qui sont le plus éloignés**, les plus précaires et isolés sur le territoire.
- Un besoin de **sortir des « entre soi »**, de diversifier les cercles, donner accès à tous-tes.
- Un besoin de bien **rendre visible les informations et ressources** existantes.
- Un ressenti d'une force collective émergente de **plaidoyer** politique et financier
- Une envie de **mutualisation et partage** de nos capacités (moyens et compétences)

Quelle gouvernance pour cette démarche commune ?

La gouvernance de cette démarche commune a essayé de réunir l'ensemble des parties prenantes du territoire, s'appuyant sur les ressources des structures, sur les habitudes déjà instituées de travail en commun, mais également sur des ressources externes qui sont venues appuyer sa méthodologie.

Elle s'est donc déclinée ainsi :

- **un comité de pilotage politique**

Communauté de communes du Diois, Caisse d'Allocations Familiales , Bénévoles administrateurs des EVS et ESCDD).

- **un comité de suivi opérationnel et de coordination**

Salariés et bénévoles des Espaces de vie sociale et de l'ESCDD, Conseillers de la CAF de la Drôme.

- **des rencontres de commissions thématiques et inter-commissions**

Salariés et bénévoles des EVS et ESCDD. partenaires sociaux et culturels locaux, habitants...

- **une coordination générale au niveau de l'ESCDD**

Une salariée agent de développement social en pilotage, soutenu par le directeur et le conseil d'administration

Un pas de côté fait d'appuis scientifiques extérieurs grâce au travail de :

- Ieva Snikersproge, Anthropologue.
- Olivier Gratacap, sociologue, en charge d'une monographie de territoire.
- Aubéline Bellom et Nicolas Buclet, géographie, dynamiques territoriales et transition agroécologie.

Nos axes communs pour ce projet social 2023-2026 : la coopération des EVS

1. Développer l'interconnaissance entre les structures EVS du territoire (salariés et bénévoles). Penser et agir ensemble en respectant nos singularités.
2. Mutualiser des outils des moyens, développer des complémentarités entre les expertises et les actions menées.
3. Dédier du temps de travail salariée à l'animation de la coopération territoriale.
4. Assurer un plaidoyer politique et financier sur les besoins sociaux du territoire.

« L'important ce n'est pas le lien, c'est la qualité du lien »



BILAN 2022

PROJET SOCIAL 2023 - 2026



Evaluation du projet social 2019-2022



Le projet social de l'Accorderie du Pays Diois au cours des 4 dernières années a été orienté autour de **6 grands axes** :

- Favoriser le lien social et lutter contre toutes les précarités
- Accompagner la participation de chacun à la vie de l'association
- Poursuivre la recherche et intensifier les partenariats locaux
- Lutter contre l'isolement social lié aux réalités géographiques du territoire
- L'expérimentation et la concrétisation d'une nouvelle forme de gouvernance
- L'application d'un nouveau profil de poste et de nouvelles tâches pour la salariée

Axe 1. Favoriser le lien social et lutter contre toutes les précarités

COMMENT	ÉVALUATION
<p>✚ En étant attentif au bon fonctionnement de l'Accorderie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. nouveaux supports d'échanges, 2. code de courtoisie, 3. accueil de qualité, 4. nombre d'échanges individuels, 5. formation des accordeurs <p>✚ En multipliant les temps de rencontre:</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. organisation de temps conviviaux, 7. d'ateliers d'échanges collectifs, 8. soutien des groupes locaux (Luc, Saillans) 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Prêt solidaire, atelier couture, prêt d'outils bricolage, informatique, suivi des demandes 2- Mise à jour du code de courtoisie et application 3- Bon accueil physique, 3 accueils sur Die et 1 accueil mensuel des groupes locaux et caravane itinérante depuis octobre 2021. Informations parfois contradictoires 4- En constante croissance 5- Toujours en cours d'amélioration Formation en interne, au sein du réseau national et externe avec formateurs du territoire et participation en augmentation 6- Apéro des nouveaux, repas et goûter partagés et organisations festives 7- En augmentation constante 8- Soutien non optimal

Légende :

Vert = réalisé

Orange = en cours de réalisation, partiellement réalisé ou à venir

Rouge = pas réalisé

Axe 2. Accompagner la participation de chacun à la vie de l'association

COMMENT	ÉVALUATION
<ol style="list-style-type: none">1. En faisant mieux connaître le projet de la nouvelle gouvernance de l'accorderie2. Encourager des accordeurs à se former3. Proposer des temps de formations spécifiques4. Encourager la participation à des formations locales5. Soutenir les initiatives qu'elles soient sur une longue durée ou ponctuelles.	<ol style="list-style-type: none">1. Faire connaître le projet de la nouvelle gouvernance2. Beaucoup d'actions3. Faire coïncider besoins et formations4. Propositions et réalisations nombreuses5. Initiatives encouragées et accompagnées

Légende :

Vert = réalisé

Orange = en cours de réalisation, partiellement réalisé ou à venir

Rouge = pas réalisé

Axe 3. Poursuivre la recherche et intensifier les partenariats locaux

COMMENT	ÉVALUATION
<p>1. Avec nos partenaires essentiels:</p> <p>Sur Die : le centre social, les autres EVS, les associations du territoire, Clic, SoliHA ...</p> <p>Au-delà la vie de chaque groupe local (Die, Luc, Saillans) devrait intensifier le partenariat au-delà de Die.</p> <p>2. Avec les élus: rencontres régulières pour les informer de la vie de l'accorderie, demandes de soutien</p>	<p>1. Propositions et réalisations nombreuses.</p> <p>2. Création d'un groupe spécial « mycélium »</p>

Légende :

Vert = réalisé

Orange = en cours de réalisation, partiellement réalisé ou à venir

Rouge = pas réalisé

Axe 4. Lutter contre l'isolement social lié aux réalités géographiques du territoire

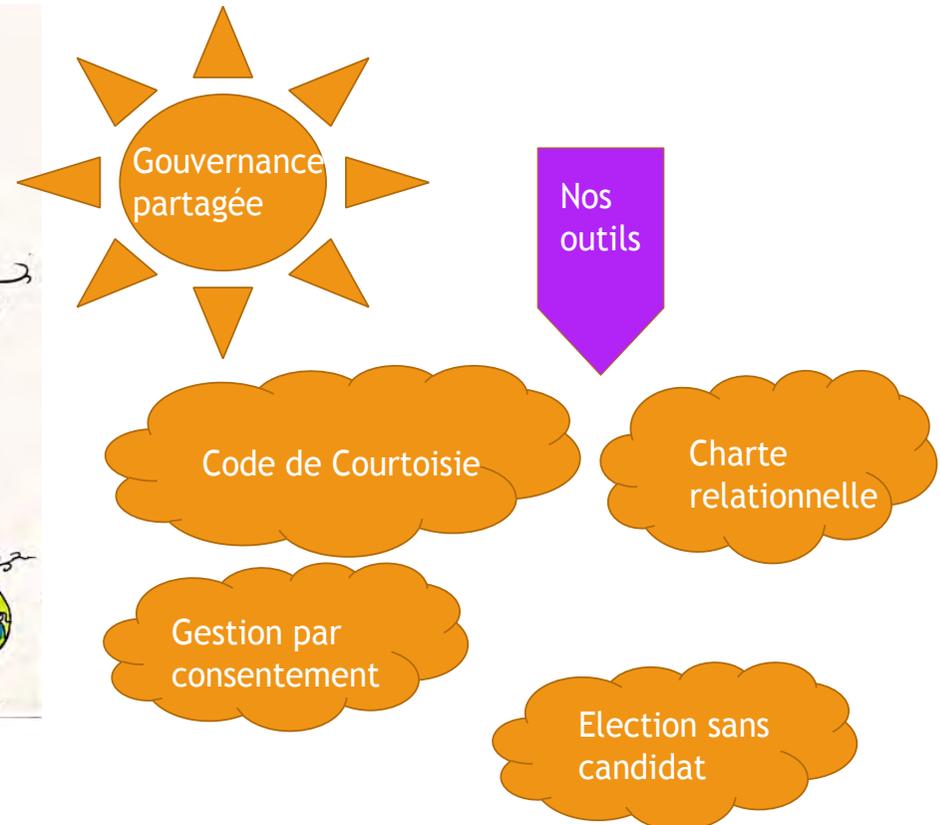
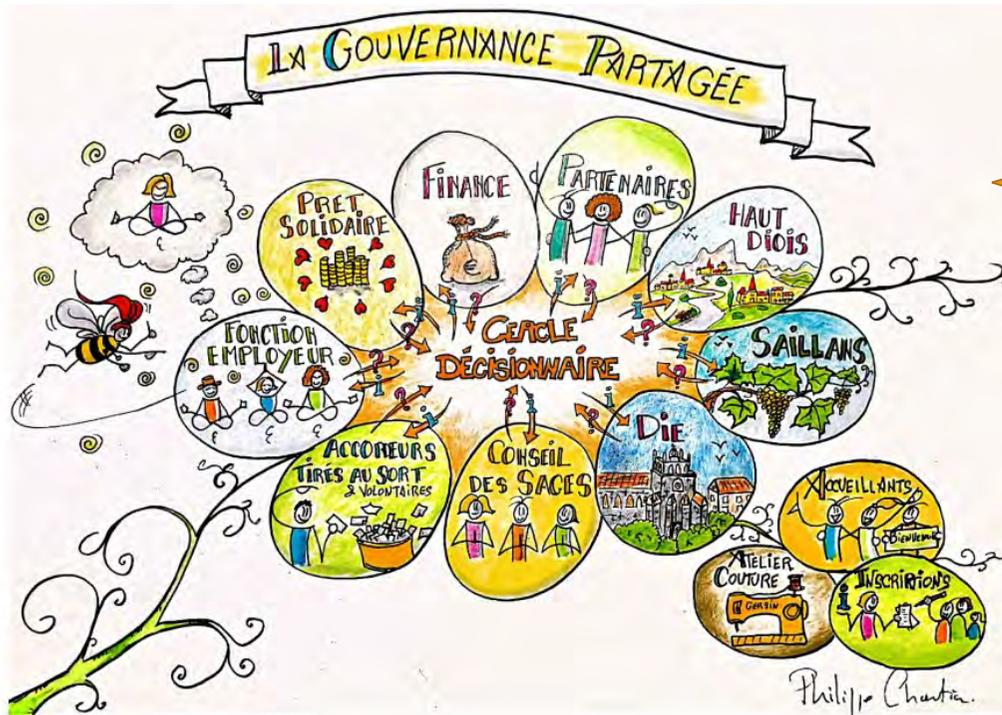
COMMENT	ÉVALUATION
<p>1- En décloisonnant les tranches d'âge et les milieux sociaux (temps collectif de rencontre intergénérationnel),</p> <p>2-</p> <p>3- En favorisant les liens d'entraide, de solidarité entre les personnes âgées et les familles (analyse des échanges, repérage des besoins, des attentes, de la participation).</p> <p>En valorisant les savoir-faire des accordeurs.</p> <p>En donnant plus d'autonomie à chaque groupe local</p>	<p>1. Création d'un groupe local supplémentaire à la Motte Chalancon et caravane itinérante</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Saillans réouverture d'un groupe en dormance, - A Luc en Diois, déménagement de son lieu d'accueil. <p>Sur ces 2 lieux partage de locaux</p> <p>2. Budget et gestion autonome de chaque groupe local</p> <p>3. Création d'animation intergroupe</p>

Légende :

- Vert = réalisé
- Orange = en cours de réalisation, partiellement réalisé ou à venir
- Rouge = pas réalisé

Axe 5. L'expérimentation et la concrétisation d'une nouvelle forme de gouvernance

COMMENT	ÉVALUATION
<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement des compétences 2. Développement du pouvoir d'agir 3. Développement du fonctionnement démocratique 	<p>Plus de personnes impliquées dans l'association</p>



Axe 6. L'application d'un nouveau profil de poste et de nouvelles tâches pour la salariée

COMMENT	ÉVALUATION
<p>✚ <i>En redéfinissant un nouveau profil de poste</i></p> <p>1. L'accent a été mis sur les tâches d'accompagnement d'animation de réseau et de coordination.</p> <p>2. En inversant la circulation de l'énergie créatrice : avant les accordeurs allaient vers le/la salarié/e, maintenant c'est la salariée qui va au-devant des accordeurs</p>	<p>1- La nouvelle salariée : Exploratrice des possibles</p> <p>2- Inversion réussie</p>

Légende :

Vert = réalisé

Orange = en cours de réalisation, partiellement réalisé ou à venir

Rouge = pas réalisé



Axes 2023-2026

Axe 1. Favoriser le lien social et lutter contre les précarités

Améliorer la qualité de l'accueil

Favoriser les échanges individuels

Favoriser les échanges collectifs

Axe 2. Lutter contre l'isolement social lié aux réalités géographiques du territoire tous âges confondus

Permettre aux familles et aux personnes les plus isolées

d'entretenir une vie sociale

Aider les accordeurs à réduire les temps de liaison entre eux

Donner une place aux personnes isolées

Axe 3. Développer le Pouvoir d'agir des adhérent.e.s

Favoriser la participation de tous et toutes à la vie de l'Accorderie

Favoriser l'épanouissement, l'engagement et l'innovation pour une réelle participation à la gouvernance partagée



FONCTION ACCUEIL PROJET SOCIAL 2023 - 2026



La mission « Accueil » à l'Accorderie du Pays Diois

Organisation de la fonction d'accueil et d'écoute

A Die

- **Lieu** : Depuis juin 2022, l'accueil se fait dans un local indépendant de 170m², visible et en plein centre ville dans la rue commerçante
- **Fréquence d'ouverture de l'accueil** : le mardi soir de 18h à 19h30 et les mercredis et samedis matins de 10h à 13h, jours de marché (7,5h/semaine). En septembre, les accueillant.e.s de Die participent au Forum des associations.



- **Signalétique extérieure :**

Kakemono avec des dessins de services, drapeau du logo, tableau ardoise qui affiche les activités du jour et une boîte avec nos dépliants - l'ensemble mis dans la rue devant le local.

Affiches sur le fonctionnement de l'Accorderie dans les vitrines ainsi que des exemples d'échanges en format dessins ludiques

La création et mise en place d'un grand panneau extérieur en format « enseigne » sur la façade est prévue pour 2023



- **Signalétique intérieure :**

Affichages dans les vitrines des activités et/ou animations en cours et à venir

Programme des ateliers collectifs affiché sur un grand tableau + espace pour les idées des futures ateliers collectifs



Dépliant : disponible à l'intérieur et l'extérieur du local comprenant les 4 lieux d'accueil et leurs coordonnées et des dessins de service – depuis août 2021 une nouvelle version plus ludique avec moins de texte a été édité.

Être Accordeur.e c'est :

- Offrir**
 - Partager ses connaissances et savoir-faire
 - Échanger de nouveaux services
 - Participer à l'émergence de solidarités nouvelles
- Recevoir**
 - Apprendre de nouvelles pratiques et savoir-faire
 - Tisser des liens avec les habitants de son territoire
 - Améliorer sa qualité de vie

Accorderie d. Diois
 21 & 25 rue Camille Buffardel 26150 DIE
 Animatrice: Dorcas Gieseler
 Tel: 04 75 21 42 49 - 07 49 28 90 53
 Mail: die@accorderie.fr
 Web: www.accorderie.fr / die
 #1 www.facebook.com/accorderie

Accueil
 Die: Mardi de 18h à 19h30 et les jours de marché
 Mercredi et samedi de 10h à 13h
 Saillans: Chaque premier mercredi du mois de 10h à 12h ou bar associatif l'Alcayon accorderie.pro@accorderie.fr@gmail.com
 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h
 50, rue de la Piscine, dans les locaux de RDWA die@accorderie.fr
 La Motte Chalancan accorderie.mot@accorderie.fr

L'Accorderie Du Pays Diois

Voici quelques exemples d'échanges

LES ALIENÉS c'est quoi ?

LE MOINS LE MOINS

LE DIOIS DE SÉRIER À VOUS ACCORDERIE

C'EST ASSI-VIÉRE L'EXPÉRIENCE DE LA GOUVERNANCE PRATIQUE



Les outils d'accueil

2 Ordinateurs (fixe et portable) **en libre accès** (3 nouveaux ordinateurs et 2 tablettes seront disponible début 2023) avec les modes d'emploi disponible à chaque poste de travail

1 Imprimante disponible aux adhérent.e.s et tous les groupes du Cercle Décisionnaire

1 Cahier d'accueil pour la transmission des informations entre accueillant.e.s et d'autres groupes impliqués dans le fonctionnement

1 Liste de demandes d'inscription pour tracer les demandes d'inscription et assurer leur transmission à l'accordeur-coordinatrice des inscriptions

1 Planning des inscriptions afin de pouvoir communiquer les prochaines dates d'inscription aux personnes intéressés de s'inscrire

1 Planning des accueillant.e.s est affiché au local et est disponible en format agenda collaboratif (Doodle) en ligne. Dans cette manière les accueillant.e.s choisissent le format qui leur conviennent pour tenir un accueil (en papier ou en ligne).

1 accordeur-coordinatrice des accueillants assure que pour chaque temps d'accueil il y a suffisamment d'accueillants. Elle relaie les informations entre les accueillant.e.s et des différentes groupes impliqués dans le fonctionnement et organise des temps de rencontre entre accueillant.e.s

1 kit accueil » dans lequel est répertorié les différentes éléments nécessaires infos pratiques, guide d'accueil etc.) et contenant une rubrique **Foire aux questions** permettant de répondre aux questions qui reviennent le plus souvent

1 Charte relationnelle pour donner un cadre pour mieux communiquer ensemble

1 « check-list d'accueil », en format *pense bête* pour rappeler toutes les petites choses à faire en amont et après un accueil

1 Boite aux lettres extérieure disponible pour les adhérents qui souhaitent déposer leurs chèques de temps en dehors les horaires d'ouvertures (confectionné par un accordeur).

Des Réunion des accueillants : les accueillants se réunissent 4x/an minimum pour échanger autour des cas pratiques, leurs interrogations et analyser leur pratique. Cette rencontre se fait avec l'équipe d'inscription également.

1 formation collective des accueillants ouverte à tou.te.s se fait 3x/an, plus selon les besoins
- **L'accueil se fait en binôme d'accordeur.e.s.** Si besoin la salariée peut intervenir lors de sa présence au local.

- L'aménagement de l'accueil à Die

- Les nombreuses pièces permettent d'avoir un espace convivial dédié à l'accueil et la possibilité aux accordeur.e.s de se réunir en même temps pour des ateliers ou réunions sans gêne pour l'accueil.
- La cuisine équipée nous permet d'offrir thé, café, biscuits, réchauffer et cuisiner des plats
- La porte automatique de l'Accorderie permet aux personnes à mobilité réduite d'entrer et de se mouvoir facilement à l'intérieur du local
- Les outils à disposition des accueillant.e.s et du public sont plus accessibles et ont une meilleure visibilité grâce à de nombreuses étagères ainsi que leur signalétique

Hors les murs - les autres lieux :

D'une manière générale, en dehors de Die les accueils se font régulièrement soit dans un local mis à dispo par un partenaire, soit dans notre caravane itinérante sur les marchés des petites communes. L'accueil est assurée par deux accordeur.e.s. Le reste du temps, les accordeur.e.s se retrouvent dans des lieux publics ou privés, selon les possibilités de chacun. En septembre, les accueillant.e.s des groupes locaux participent aux Forums des associations.



- Luc en Diois

- **Lieu** : dans un local partagé avec la radio RDWA mis à disposition par la mairie

- **Fréquence d'ouverture de l'accueil** : 1x/mois le premier vendredi du mois de 10h à 12h et rdv d'inscription sur demande au local ou au domicile de la personne.

- Saillans

- **Lieu** : l'Accorderie est hébergée par l'association L'Oignon (café associatif) en échanges de services inter- associatifs, ainsi que par le Forum (Espace Public Internet et Relai CAF).

- **Fréquence d'ouverture de l'accueil** : 1x/mois le premier mercredi du mois de 10h à 12h et rdv d'inscription sur demande au local ou au domicile de la personne.

- La Motte Chalancon

Lieu : depuis octobre 2021 dans une caravane itinérante au marché de La Motte Chalancon et d'autres communes et villages aux alentours.

Fréquence d'ouverture de l'accueil : 1x ou 2x/mois sur le marché selon la saison de 10h à 12h et rdv d'inscription sur demande au local ou au domicile de la personne.

Mobiliser les habitants et partenaires

Au sein de l'Accorderie du Pays Diois : annonces et proposition d'échanges de service consultables sur l'espace membre sur internet, sur des tableaux affichés au local, sur Facebook. Évènements et propositions d'ateliers sur le site d'Ensemble ici et dans nos réseaux partenaires. Possibilité pour des associations de mise à disposition du local ou sous-location du local (la Matériauthèque a loué un des espaces pour réaliser la déco de Noël).

Une attention particulière aux publics en difficultés

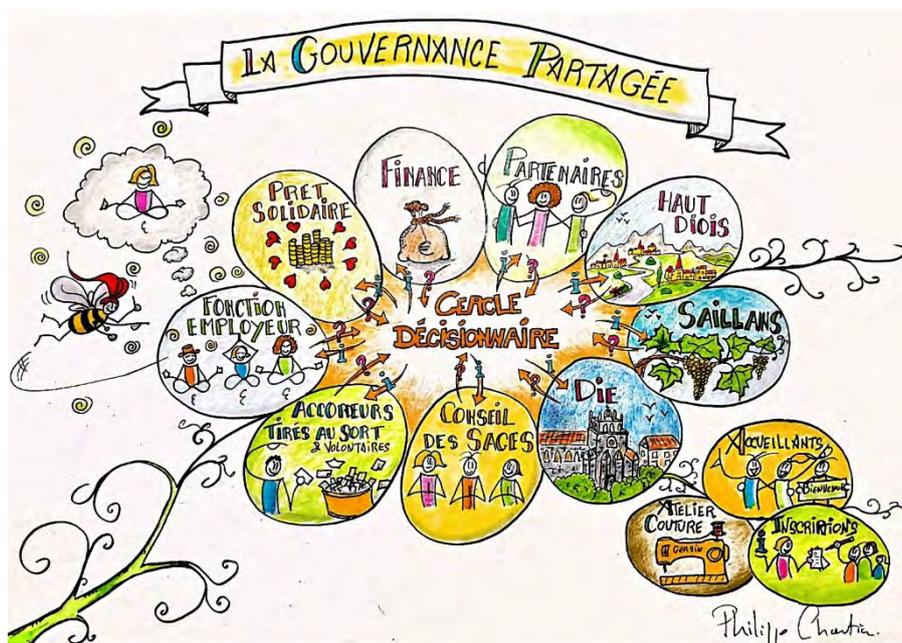
- Une attention particulière est apportée à l'intégration de toute personne ayant des difficultés avec l'outil numérique et/ou de déplacements (malvoyants). Ils sont principalement renseignés par téléphone, et mises en lien par le biais des accordeur.e.s « parrains/marraines » pour leur permettre à échanger. Si besoin, un.e accordeur.e peut se déplacer à leur domicile pour les accompagner sur l'inscription, les assister avec l'utilisation des outils numériques, accéder l'Espace membre, rédiger des lettres et les accompagner pour la mise en place d'un atelier collectif. Ces problématiques peuvent être abordées lors des inscriptions et des solutions trouvées avec la salariée ou avec les accueillant.e.s. Les accueillant.e.s font aussi des liens avec les conseillers numériques du Diois pour mieux orienter le public et accompagner de manière individuelle.
- Les WC sont aux normes pour les personnes en mobilité réduite.
- Dans les groupes locaux, les accordeurs se déplacent régulièrement au domicile des personnes qui le souhaitent pour effectuer des inscriptions, des ateliers collectif ou échanges individuel
- Orientation vers les permanences spécifiques de partenaires si nécessaire.
- Participation de l'agent d'accueil aux réunions espaces de vie sociale (petit déjeuner partenaire) une fois par mois avec l'ESCDD et les autres espaces de Die
- Recueillir l'expression du public fragile : Plusieurs instances peuvent être sollicité par les accueillants :

- ✓ le cahier d'accueil a une rubrique spéciale « situation particulière » qui permet aux accueillant.e.s de laisser un message aux autres accueillant.e.s pour trouver des ressources au sein de l'association pour mieux accompagner une personne fragile
- ✓ la salariée est en lien étroit avec l'équipe des accueillant.e.s
- ✓ le Conseil des Sages est un groupe ressource qui peut accompagner soit les accueillant.e.s soit les personnes en difficultés

La nouvelle gouvernance

Participative et horizontale, elle permet à chaque accordeur.e de s'investir dans la gouvernance de l'association de manière ponctuelle ou sur du long terme, et à la salariée d'être plus largement soutenue dans ses fonctions. Mise en valeur des valeurs fondamentales de l'Accorderie

Comment l'organisation de l'Accorderie et ses outils lui permettent-ils une participation des adhérents ?



Dès 2017, l'accorderie a choisi de mettre en place une gouvernance partagée à partir du Cercle décisionnaire réuni tous les mois. Celui-ci se compose de plusieurs groupes de travail : Finance, Prêt Solidaire, Conseil des Sages, Fonction employeur, Mycelium (Partenaires),

Accordeur.e.s tirés au sort/volontaires, et les groupes locaux (Die, Haut Diois, Saillans, La Motte Chalancon), chacun représenté par un binôme élu qui assure la communication entre le Cercle Décisionnaire et les groupes, principe du double lien. Ainsi la transmission des informations entre la base et les autres niveaux sont-elles assurées.

Chaque groupe constitué est autonome avec un certain périmètre de décision. Le Cercle Décisionnaire est informé des décisions prises par les groupes. Chaque accordeur peut y prendre une part active, en apportant ses compétences et contribuant ainsi au collectif.

Chaque adhérent a la possibilité d'accéder au Cercle décisionnaire, puisque les élections se font sans candidat. De même, des personnes ressources, membres de l'association, peuvent être invitées et sont tirés au sort pour assister au Cercle décisionnaire et ainsi ont la possibilité de s'engager davantage dans la gouvernance de l'accorderie.

Des formations internes et externes sont proposées aux accordeurs régulièrement pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances, en acquérir de nouvelles pour s'impliquer davantage. Ainsi peut s'installer la redistribution du pouvoir et de la responsabilité, en développant l'autonomie de chacun de ses membres et développe leur pouvoir d'agir. Les responsabilités ne sont pas concentrées sur quelques personnes, puisqu'on ne peut cumuler plusieurs fonctions.

Les décisions sont prises au consentement, en respectant la méthodologie de la sociocratie. Le Cercle Décisionnaire est un lieu de « réseautage » entre les différents groupes, ce qui permet la cohérence des décisions prises. Il s'agit de faire autrement pour mieux faire ensemble. Les réunions sont facilitées grâce à des outils d'animation et d'intelligence collective.

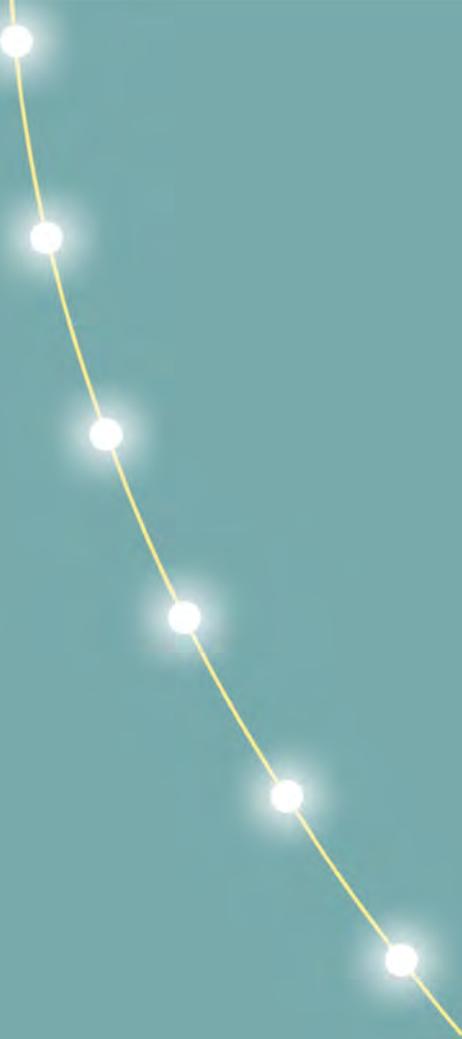
L'accorderie vit parce que les accordeurs coopèrent activement à son fonctionnement. Les modalités de son organisation interne reflètent son projet associatif, refusant la concentration des pouvoirs et le manque de collaboration. Son modèle organisationnel est garant de sa mission sociale et de ses valeurs.

ANNEXES

Focus sur le diagnostic partagé

Dans le cadre du diagnostic partagé nous n'avons pas été concerné par l'ensemble des thématiques abordés sur le territoire par nos partenaires des EVS et du centre social.

Afin d'avoir une vision plus précise de ce que nous avons mis en chantier sur cette année de renouvellement, vous retrouverez ci-après les thématiques sur lesquelles nous avons travaillé en lien avec les activités de l'Accorderie.



ACCORDERIE DU PAYS DIOIS
21 & 25 RUE CAMILLE BUFFARDEL
26150 DIE

04 75 21 42 49
07 49 28 90 53

DIE@ACCORDERIE.FR

